



## Compte rendu Réunion du Conseil Municipal

**Lundi 21 décembre 2020 à 19 h 00 à la Mairie – Salle du Conseil Municipal**

Etaient présents : David BONNET, Maire, Robert FAY, Pascaline MAXANT, Adjoint, Samuel ALBERT, Florence BLACHE, Huguette JOLIVET, Stéphane JUNIQUE, Arnaud LEBRETON, Sylvain MAURIN, Frédéric SOUBEYRAND, Philippe TERRY, Pierre VERGNES, Didier VIALLET, conseillers.

Absents excusés :

Mme Catherine NALPOWIK qui a donné pouvoir à M. Philippe TERRY.

M Cédric RIBEYRE qui a donné pouvoir à M. Arnaud LEBRETON.

Secrétaire de séance : Mme Pascaline MAXANT

La séance débute à 19h10. Le compte-rendu de la précédente réunion du conseil municipal, en date du 19 novembre 2020, est approuvé à l'unanimité. Il est cependant précisé qu'une délibération a été prise, lors de cette séance du 19 novembre dernier, pour le remboursement des panneaux de signalisation par les infirmiers de Vion, pour un montant de 191.23 € TTC.

### Ordre du jour :

#### Décision modificative N°2/2020 – Budget communal :

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, décide, à l'unanimité, de modifier le budget général 2020 de la commune, comme suit :

#### Investissement :

Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
21318 (21)	4 656.00	021 (021)	7 623.00
2188 (21) - 179	6 920.00	10226 (10)	3 953.00
Sous-total	11 576.00	Sous-total	11 576.00

#### Fonctionnement :

Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023)	7 623.00	73223 (73)	300.00
617 (011)	570.00	7381 (73)	5 411.00
62876 (011)	2 230.00	7473 (74)	7 490.00
6531 (65)	2 778.00		
Sous-total	13 201.00	Sous-total	13 201.00
Total	24 777.00	Total	24 777.00

**Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 sur le service général :**

M. le Maire rappelle que selon l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales, l'exécutif de la collectivité, sur autorisation de l'organe délibérant, a la possibilité avant le vote du budget, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de recourir à cette faculté dans l'attente du vote du budget primitif 2021 – Service général.

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise M. le Maire à faire application de l'article susvisé pour engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits suivants inscrits sur l'exercice 2020 :

Chapitre	Opération	Article	Budgété Exercice 2020	Autorisation d'engagement de dépenses (25 %)
	N° 164 « Acquisition de matériels divers »	21571	1 341.00	335.00
	N° 164 « Acquisition de matériels divers »	21578	5 269.00	1 317.00
	N° 164 « Acquisition de matériels divers »	2183	2 922.00	730.50
	N° 164 « Acquisition de matériels divers »	2188	2 142.00	535.50
	Total Op. N° 164		11 674.00	2 918.00
	N° 178 « Travaux Sécurisation Voirie 2020-2021 »	2151	10 000.00	2 500.00
	N° 178 « Travaux Sécurisation Voirie 2020-2021 »	2152	17 642.00	4 410.00
	Total Op. N° 178		27 642.00	6 910.00
	N° 179 « Acquisition Jeux enfants »	2188	7 992.00	1 998.00
21 « Immobilisations corporelles » (travaux, acquisitions)		21312	22 313.61	5 578.00
21 « Immobilisations corporelles » (travaux, acquisitions)		21318	5 918.00	1 479.00
<b>Total Dépenses Investissement</b>			<b>75 539.61</b>	<b>18 883.00</b>

**Compte-rendu de la réunion Commissions Travaux – Embellissement et Affaires scolaires du 27/11/2020 :**

Suite à cette réunion réunissant ces trois commissions, M le 1<sup>er</sup> adjoint présente les devis reçus aux membres du conseil, pour le jeu extérieur de l'école et l'aire de jeux située au centre du village. Les membres du Conseil proposent de déposer un dossier de demande de subvention.

**Eclairage public ZI Sud Village :**

M. le Maire informe les membres du Conseil, qu'un accord entre ARCHE Agglo et le SDE07 n'étant pas acté, les travaux sont reportés.

**Etude photovoltaïque d'ARCHE Agglo de potentielle solarisation des toitures publiques :**

M. le Maire effectue la lecture des conclusions suite à cette étude, un bâtiment sur la Commune est diagnostiqué comme potentiel pour la solarisation, il s'agit de la salle communale des Ferrats. L'atelier communal bien mieux exposé n'est pas considéré comme prioritaire et n'a pas le support nécessaire pour l'installation d'une telle solution.

La décision d'établir un projet pour la salle communale des Ferrats est reportée au prochain Conseil Municipal.

**Convention de déneigement des voies communales entre la commune de Vion et un Exploitant agricole :**

M le Maire effectue la lecture de chacun des articles de la convention aux membres du Conseil. Le Conseil approuve, à l'unanimité, la signature de cette convention.

**Délégation du Conseil Municipal au Maire :**

En complément de la délibération du 23 mai 2020 accordant délégation de pouvoir au maire, les membres du Conseil donnent délégation au Maire, à l'unanimité, afin qu'il puisse être chargé d'arrêter et de modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales. M. le Maire pourra ainsi signer les documents d'arpentage établis par les géomètres, dans le cadre des procédures de bornage amiable.

**Transfert des pouvoirs de police « spéciale » du maire au président d'ARCHE Agglo :**

M. le Maire présente les différents pouvoirs de police « spéciale » qu'il est possible de transférer. Il informe les membres du Conseil que les droits de police spécial : Assainissement et Collecte des déchets ménagers étaient déjà exercés par le président d'ARCHE Agglo, lors de la précédente mandature. M. le Maire ne souhaite pas s'opposer à cette reconduction. Il se réserve le droit de conserver les autres pouvoirs.

**Logements communaux – rue des Ecoles :**

**Participation des locataires aux frais de chauffage :**

M. le Maire présente les participations des locataires, pour le logement 1 : 94€ et pour le logement 2 : 17€.

Le Conseil approuve, à l'unanimité, cette participation des locataires aux frais de chauffage.

Le Conseil évoque la remise en état de l'appartement qui sera proposé à la location, les diagnostics ont été faits. La commission travaux se réunira le 05 janvier 2021 à 18h00 afin d'évaluer les travaux à effectuer.

**Location de la salle communale des Ferrats pour des ateliers Arts créatifs et Dessins :**

M le Maire fait lecture du projet de convention concernant la location de la salle communale pour des ateliers d'arts créatifs et dessins les mercredis avec une participation de 5€ par mercredi.

Le conseil approuve, à l'unanimité, cette convention.

### Informations diverses :

- Dossier Mutuelle communale :

M. le Maire informe les membres du Conseil que le projet avance, qu'une note d'information sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres. Une présentation sera effectuée, plus en détail, lors du prochain Conseil.

- Mise en sécurité - Rue des Carrières :

M. Le Maire précise aux membres du Conseil que des panneaux de signalisation de sécurité seront mis en place afin de sécuriser cette rue (sens interdit sauf riverains que dans le sens de la RD 86 à la place Terry, interdiction au plus de 5,5 tonnes sauf desserte locale et limitation à 30km/h).

- Demandes d'acquisition de terrains communaux :

M le Maire fait lecture aux membres du Conseil des courriers reçus concernant l'acquisition de terrains communaux. Ces demandes seront étudiées.

- Recherche de terrain pour faire un champ de bosses pour la pratique du vélo :

Une demande de terrain pour effectuer un champ de bosses a été adressée à M. le Maire. Après discussion, la mise en place d'un tel projet est complexe pour la sécurité et les responsabilités. Un projet de skatepark a été évoqué.

- Demande d'un terrain pour présentation des scouts :

M. le Maire fait lecture d'une demande de terrain, avec un espace gazonné, un accès à l'électricité, un abri et des sanitaires pour présenter le scoutisme. Il propose le terrain de la salle communale des Ferrats qui serait le plus adapté à leur demande.

- Balisage entrée/sortie contre-allée des platanes (côté RD86) :

M. le 1<sup>er</sup> Adjoint informe les membres du Conseil que suite à des plaintes concernant le stationnement sur la zone de sortie du parking, contre-allée des platanes, un balisage pourrait être envisagé. Les membres du Conseil proposent d'attendre que cette situation se renouvelle.

De plus, il fait part d'une demande concernant le retrait de deux protections des plantes en métal afin d'améliorer l'accès pour des travaux. Le Conseil ne donne pas d'avis favorable pour l'instant.

- Attribution d'une dotation par le Département de l'Ardèche :

M. le Maire informe les membres du Conseil, que le Département de l'Ardèche, au titre du Fonds de Solidarité 2020, a attribué à la commune une dotation de 7 490€, pour l'accompagnement des besoins d'investissement.

- Transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » :

M. le Maire informe les membres du Conseil que suite à une modification de la loi, une nouvelle délibération est à prendre entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin prochain.

- SDEA (Syndicat de Développement d'Équipement et d'Aménagement) –  
Nouvelles communes :

M. le Maire présente aux membres du Conseil les nouvelles communes adhérentes de Balazuc, Uzer, Faugères et Peyraud.

- Agent communal :

M. le Maire informe les membres du Conseil de la demande d'un agent communal de quitter son emploi par une rupture conventionnelle ou par une démission.

- Location de la Gare :

Le Maire informe le conseil que les derniers résultats des analyses des diagnostics (amiantes) ont été enfin reçus, ce qui va permettre de boucler le dossier des diagnostics.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 22 h 02.

VION, le 29 décembre 2020.

Le Maire,

David BONNET

